



PROVINCE de QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE

AVIS PUBLIC RELATIF À UNE DEMANDE DE DÉROGATION
MINEURE

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général, de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil municipal de Saint-Isidore le 4 avril 2022 à 20 heures au 671, rang Saint-Régis, Saint-Isidore pour statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

** DM-03-2022 **

Site concerné :

Lot : 2867168
Adresse projetée : 175 rue Boyer
Zone : I-223

Nature et effet des dérogations mineures demandées :

La demande porte sur le lotissement d'une voie publique:

- Permettre une intersection de rue dont le lot n'est pas raccordé par une ligne courbée d'un rayon d'un moins 6 mètres

Le Conseil statuera cette demande à l'occasion de la séance ordinaire mentionnée ci-haut. Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande en envoyant un courriel au urbanisme@municipalite.saint-isidore.qc.ca, en appelant au 450-454-3919 ou en vous présentant à la séance du 4 avril 2022.

Donné à Saint-Isidore ce 18 mars 2022.

Sébastien Carignan-Cervera
Directeur général

CERTIFICAT de PUBLICATION

Je, soussigné, résidant à Saint-Isidore certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en en affichant deux copies, aux endroits désignés par le Conseil, le 18^e jour de mars 2022.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 18^e jour de mars 2022.
